

## Chronique de documentation

G. P.

Volume 30, numéro 3, 1962

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1103460ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1103460ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

P., G. (1962). Compte rendu de [Chronique de documentation]. *Assurances*, 30(3), 176–194. <https://doi.org/10.7202/1103460ar>

## Chronique de documentation

par

G. P.

176 **Proceedings of the Twelfth Annual Insurance Conference.** Ohio State University Publications. College of Commerce Conference Series — Number C-143.

Nous avons déjà mentionné ici les initiatives prises à l'Université de l'Ohio pour l'étude périodique des problèmes de l'assurance chez nos voisins. Nous voulons signaler, en particulier, dans le présent cahier de deux cents pages, deux études faites selon la méthode du « *case study* » chère à certaines universités de l'est des États-Unis. La première s'intitule: « *A case study in risk analysis: alternative solution* »; et la seconde « *Summary of the all-lines aspects of a case study in risk analysis* ». Il y a aussi deux autres travaux dont le titre est assez attirant: « *The Education and Research Challenge for the universities* » et « *The education and research challenge for the business* ». Nous savons que chez nos voisins on fait entrer bien des choses sous le nom de *research*. Pour nous latins, la recherche c'est généralement une chose d'un caractère élevé demandant une préparation et des moyens d'action d'une qualité supérieure. Quelle que soit la conception qu'on en ait, il est intéressant de voir comme on s'intéresse aux États-Unis aux travaux personnels destinés à étudier tous les aspects théoriques, mais surtout pratiques, de l'assurance. Tout cela ne peut que donner des résultats tôt ou tard dans un milieu où les moyens d'action et le dynamisme ne manquent pas.

A signaler également un article intitulé « *Corporations and the Captive Insurer* ». Le « *captive insurer* », c'est la

société qui appartient en totalité à un assureur ou à un groupe d'assureurs et qui a pour fonction d'assurer les risques d'un genre particulier que lui apportent la ou les compagnies-mères. Il s'agit de risques particuliers, de formules particulières que le reste du marché n'accepte pas et dont la société filiale ou *captive-society* fait l'objet de ses affaires. Comme elle se spécialise, elle obtient plus facilement la réassurance. Il y a de multiples avantages à cette méthode de travail, note l'auteur monsieur Frederick M. Reiss: spécialisation et obtention de garanties plus vastes, diminution des frais en évitant l'organisation de services commerciaux, meilleur accès au marché de réassurance et économie de taxes.

177

**Basic Philosophy of Water Damage**, par le Water Damage Committee, Inland Multiple Peril Society. *Best's Insurance News*, June 1961. Alfred M. Best Company Inc., 75 Fulton Street, New York.

Les Américains emploient le mot « *philosophy* » un peu à toutes les sauces. Ce que l'on veut étudier ici, c'est simplement les aspects que prend en Amérique l'assurance des dégâts des eaux. L'organisme intéressé apporte dans cet article quelques précisions sur la portée actuelle de l'assurance. C'est par là et à cause de l'incompréhension ordinaire du sujet signalée dans l'article, que celui-ci est intéressant. Il y a là une des questions les moins comprises même par certains techniciens du métier et l'une des sources de mésentente les plus fréquentes entre assureurs et assurés. L'assurance des dégâts des eaux en Amérique est trop fragmentaire, trop incomplète, trop compliquée pour satisfaire le public. Tant qu'on ne la corrigera pas, on s'exposera à une insatisfaction à peu près généralisée. La remarque est de nous et non de l'auteur. Elle s'applique aussi bien aux États-Unis qu'au Canada.

**Canadiana 1961.** Octobre 1961, no 10, Bibliothèque Nationale, Ottawa.

178 Nous signalons ici ce recueil bibliographique que publie chaque mois la Bibliothèque Nationale d'Ottawa. On y fait une courte étude des livres déposés ou non à la Bibliothèque. Le chercheur peut y trouver une source de documentation intéressante, puisque, par exemple, en octobre, les fiches de bibliothéconomie atteignent la neuf cent dixième page depuis le début de l'année. Le numéro courant contient cent vingt-neuf pages, outre l'index.

**Canada, 1962.** Bureau fédéral de la statistique, Ottawa, Ont.

Voilà présenté dans une toilette typographique excellente le résumé de l'Annuaire statistique que l'Office de la Statistique publie chaque année à Ottawa. On y trouve des études très simples sur la topographie, les communications, la production et l'économie du Canada, illustrées de photographies, de tableaux et de graphiques. Il y a là un document de propagande excellent, précédé d'une jaquette dessinée par un esquimau de West Baffin. On sait avec quel art simple et charmant, les esquimaux du Grand Nord peignent, dessinent, gravent et sculptent dans le silex ou l'os. La page de couverture de "Canada 1962" le rappelle avec intérêt.

**New Responsibilities in Corporate Finance.** A.M.A. Management report, number 71. American Management Association, Inc.

Voilà une autre publication destinée à mettre le lecteur au courant des problèmes de financement qui se posent à la grande entreprise américaine, qu'il s'agisse de production, de commerce intérieur ou extérieur. Nous y voyons aussi une étude dont le titre est assez attirant: "The Changing Climate of Insurance Taxation". Chez nos voisins, comme partout

ailleurs, même si la prospérité est grande, l'impôt est un problème de première importance et l'industrie le suit de très près comme un élément, non de coût, mais de rendement. L'auteur étudie l'évolution de l'appareil de taxation chez nos voisins et de l'attitude prise par les tribunaux. Après avoir noté une tendance à une certaine bienveillance de l'administration envers le public, durant le régime Eisenhower, il cite un extrait d'un discours prononcé par monsieur Kennedy, en avril, qui semble annoncer un durcissement de l'autorité en matière d'impôts. Il étudie, en particulier, les directives qui s'annoncent dans deux domaines: celui de l'amortissement et celui des placements à l'étranger. Le rapport No 71 contient aussi une étude intéressante sur un mode de financement très répandu chez nos voisins et qu'il appelle "*The Leasing Transaction*", sorte de prêt-bail au niveau de l'entreprise.

179

**Submission to the Royal Commission on Banking and Finance.**

The Canadian Life Insurance Officers Association.  
Toronto.

A la Commission Porter, ont été soumis de très nombreux mémoires destinés à présenter les problèmes que posent les questions financières au Canada. Parmi ceux-là, nous voulons signaler, en particulier, le texte de la Canadian Life Insurance Officers Association. On en imagine l'importance quand on se rappelle que ce groupe réunit les hauts fonctionnaires des sociétés d'assurance sur la vie au Canada. Il est intéressant de voir comment ceux-ci réagissent devant les problèmes extrêmement importants que posent pour eux les questions financières, à cause de la masse de capitaux que leurs opérations constituent rapidement. Dans ce mémoire, copieux et intéressant, on trouve non seulement les vues du groupe sur les placements, mais aussi sur la politique fiscale et monétaire du gouvernement et sur le marché des capitaux.

Le mémoire contient aussi un chapitre sur le fonctionnement et les résultats de l'assurance sur la vie au Canada. Il constitue une véritable étude des conditions actuelles et de l'essor de ce commerce dans notre pays.

Sous le titre de "*Summary and observations*", on trouve des aperçus qui résument l'étude et soulignent certains aspects particuliers que l'Association tient à signaler aux Commissaires.

180

En bref, il s'agit d'un document intéressant parce qu'il résume les vues d'un groupe d'assureurs extrêmement important qui, à l'occasion de l'enquête, a tenu à présenter les aspects principaux de ses initiatives et les problèmes que lui posent le marché financier et la politique suivie par l'État en matières financières.

**Identifying and controlling the risks of accidental loss.** American Management Association. 1515 Broadway, New York.

Dans toute entreprise, l'éventail des risques d'accidents est plus ou moins étendu. Pour la mettre à l'abri, il faut étudier le risque lui-même et les méthodes qu'on peut employer pour le circonscire et l'éviter. C'est ce à quoi tendent ces études présentées aux derniers congrès tenus par l'A.M.A. à Chicago, en novembre 1961, et à New York, en mai 1962. Nous y référons le lecteur en lui signalant que, même s'il s'agit de travaux encore assez inégaux, on y trouve des précisions et des directives intéressantes.

**Lettre trimestrielle.** Algemeene Reinsurance Companies. Amsterdam.

Le long d'un canal d'Amsterdam, se dresse l'immeuble occupé par le groupe de l'Algemeene Reinsurance Companies. L'installation est simple, sobre, bien. Y travaillent, des hommes qui aiment leur métier et, chose intéressante, n'hési-

tent pas à communiquer aux autres leurs idées sur leur travail, leurs solutions, leurs difficultés. C'est par la "Lettre trimestrielle" qu'ils établissent le contact avec l'extérieur. Nous en recommandons la lecture à ceux qui s'intéressent à la réassurance et aux problèmes qu'elle soulève dans le groupe de l'Algemeene, mais aussi dans le marché de la réassurance en Hollande et dans le reste du monde.

**La Vie.** Numéro-souvenir de La Sauvegarde, Montréal.

181

La compagnie d'assurance sur la vie, La Sauvegarde, vient d'être achetée, à toutes fins pratiques, par un groupe nouveau, la Société de gestion d'Aubigny, agissant au nom du Mouvement Desjardins. Il y a là un fait assez intéressant puisque l'initiative vient des Caisses Desjardins, coopératives fondées, il y a déjà assez longtemps et qui, depuis quelques années, ont pris une place considérable dans le mouvement coopératif et dans les milieux financiers. Ne disposent-elles pas de dépôts atteignant quelque huit cent millions de dollars. Leurs initiatives sont multiples. Déjà, le groupe dispose d'une société d'assurances générales et d'une société d'assurances accidents et vie. Cette fois, il étend son champ d'action en prenant une participation majoritaire dans une société par actions, La Sauvegarde, une des plus vieilles entreprises d'assurance sur la vie dans la province de Québec. Il est intéressant de lire dans "La Vie", les articles que consacre à l'événement l'organe de la compagnie elle-même. Nous signalons la chose ici comme un fait assez curieux et hors de l'ordinaire. Si les coopératives ont fondé de nombreuses entreprises dans bien des domaines — comme ceux de la production, de la distribution ou de la consommation — c'est la première fois, à notre connaissance, qu'on les voit se porter acquéreur d'une entreprise à forme capitaliste, au Canada tout au moins.

**Recherches sociographiques.** Les Presses de l'Université Laval, Université Laval, Québec.

182

Nous sommes un peu en retard pour signaler cet excellent recueil de travaux de sociologie appliquée, que nous apporte l'équipe de sociologie et d'anthropologie de l'Université Laval. Nous nous en excusons car il y a là, nous semble-t-il, une initiative intéressante à laquelle il faudra se référer régulièrement pour suivre la marche des travaux entrepris. Nous voyons, par exemple, dans le numéro 2, l'annonce d'un projet de recherche sur l'émigration des Canadiens français au XIXe siècle — cette terrible saignée pratiquée sur notre groupe au moment où le Canada prenait son essor au point de vue économique. Nous avons lu également dans ce numéro, une étude intéressante de monsieur Norman W. Taylor sur l'industriel canadien-français et son milieu. Elle contient quelques-uns des éléments du problème,<sup>1</sup> mais, il nous semble que l'auteur se limite trop au niveau inférieur de l'industrie. S'il dégage, avec beaucoup d'intérêt, certains défauts, certaines insuffisances, certaines caractéristiques du milieu, peut-être ses conclusions sont-elles un peu hâtives ou tout au moins incomplètes. En le lisant, on a le goût de dire: c'est cela et ce n'est pas tout à fait cela. En préparant ses données, il nous semble que l'auteur a tenu compte d'un certain milieu seulement. Si ses constatations sont intéressantes à un certain niveau, elles nous paraissent, encore une fois, incomplètes pour l'ensemble. Il est possible que, plus tard, en s'en rendant compte, l'auteur veuille reprendre ses conclusions qui, tout en ayant une valeur réelle, négligent bon nombre d'éléments, ce qui est souvent l'écueil des généralisations. En bref, le travail de monsieur Taylor nous fait l'impression d'une bonne

<sup>1</sup> Nous nous étonnons cependant, que M. Taylor semble avoir négligé les études de Léon Gérin qui, il y a un demi-siècle environ, avait déjà signalé l'influence de l'esprit de famille dans la direction de l'entreprise chez les Canadiens français. On connaît, en particulier, l'excellente étude de Léon Gérin parue dans la "Science Sociale" sous le titre de "Comment le domaine plein a limité le développement de la race".

étude au niveau de la licence plutôt que d'une thèse de doctorat, dont l'article résume les points principaux.<sup>1</sup>

**Prise de conscience économique.** Conseil d'expansion économique, Inc., 1182, boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Il y a, en ce moment, au Canada, des mouvements tendant à séparer politiquement la province de Québec du reste du pays. Un de nos collaborateurs a dit ici ce qu'à son avis il faut en penser. Nous versons au dossier aujourd'hui non une étude du séparatisme, mais des travaux faits sur l'organisation et l'essor économique du milieu canadien-français par un groupe d'économistes et d'hommes d'affaires. Très sérieusement et avec toutes les ressources de leur expérience, ils nous présentent le fruit de leurs réflexions, sous l'égide du Conseil d'expansion économique. Comme on sait, celui-ci s'est donné comme tâche d'orienter les efforts d'un certain nombre de politiciens et d'intellectuels vers l'étude des solutions possibles. Même si on ne partage pas toutes leurs vues, il est bon de savoir ce qu'ils pensent. C'est l'objet de cette brochure de présenter le point de vue de quelques-uns d'entre eux, sous le titre de "Prise de conscience économique". Depuis lors, le Conseil a fait paraître certaines brochures sur la banque et les assurances où il résume des faits et ses positions. J. H.

183

**Institute of Life Insurance, 1961.** 488 Madison Avenue, New York.

Cette brochure contient le rapport de l'Institut qui groupe les grands noms de l'assurance sur la vie aux États-Unis, de l'Aetna Life à la Metropolitan Life et à la New York Life ces mastodontes — en passant par quelques sociétés canadiennes comme la Confederation, l'Imperial et la Sun Life.

---

<sup>1</sup> Le présent article rassemble de larges extraits de la thèse de doctorat présentée par l'auteur en 1957, à l'Université Yale, sous le titre "A Study of French Canadians as Industrial Entrepreneurs", note-t-on en renvoi.

Elle contient aussi un groupe de travaux intitulé "*The Changing American Population*" et une étude sur "*The European Economic Community: opportunity and challenge to American business*". Il est intéressant de voir combien le marché commun soulève d'intérêt en dehors de l'Europe. Pendant longtemps aux États-Unis, celle-ci a pris l'aspect, d'une parente appauvrie par la guerre, qu'il fallait aider pour l'empêcher de tomber dans les bras grands ouverts du communisme. Avec une étonnante énergie et avec une force de réaction prodigieuse, la Belgique d'abord, puis l'Allemagne, puis, enfin, la France et l'Italie se sont remises sur pied et sont devenues des concurrentes redoutables. Le dernier acte sera l'entrée de l'Angleterre dans le groupe des six. Dans l'intervalle, l'industrie américaine s'était intéressée à l'Europe en y exportant d'abord, puis en y ouvrant des usines. C'est au tour de l'assurance de se préoccuper du marché commun, qui pourrait bien, un jour, devenir un champ d'action nouveau avec ses problèmes, mais aussi avec les énormes possibilités que présente une population considérable, même si elle réagit à l'assurance dans un sens beaucoup moins favorable qu'en Amérique où on n'a pas souffert de l'inflation, de la destruction de ce qui faisait la base même de l'assurance, de la guerre et de ses atroces misères.

**American College of Life Underwriters.** The American College of Life Underwriters, Bryn Mawr Avenue, Bryn Mawr, Pennsylvania.

Il y a une école en Pennsylvanie où l'on enseigne l'assurance sur la vie, mais surtout où l'on prépare et contrôle les bases de l'enseignement de l'assurance-vie et accidents-maladie dans les universités et les écoles de commerce. Le but, c'est d'orienter les étudiants, d'abord vers le titre de *Chartered Life Underwriter*, mais aussi de les diriger vers des études plus poussées, une fois le titre obtenu après les examens

subis sous la haute direction du Collège. Celui-ci a aussi d'autres objets. Les voici résumés:

"(1) To establish standards of education in the field of life and health insurance and in collateral fields.

"(2) To cooperate with colleges and universities in preparing students for careers in life and health insurance.

"(3) To cooperate with educational institutions in life and health insurance education for students in other fields.

"(4) To promote research and the preparation and publication of textbooks and other material deemed essential to the fullest realization of the College's educational program.

185

"(5) To recognize properly qualified persons with a professional designation and such other diplomas and certificates as are deemed appropriate.

"(6) To establish, if occasion demands, its own resident institution, in which event the entrance qualifications of such institutions shall conform to those of other accredited colleges and universities.

"(7) To provide, in cooperation with the American Society of Chartered Life Underwriters, a program of continuing education for those who have attained the C.L.U. designation to help them better serve the life-value needs of the public."

Tout cela indique, croyons-nous, l'effort de formation qui se fait chez nos voisins pour élever le niveau de l'enseignement et la préparation de ceux qui orientent de plus en plus l'épargne individuelle de toute une vie. Au Canada, également, se fait un effort dans le même sens, mais avec des moyens plus réduits.

**Insurance Statistics, 1962.** Insurance Information Institute, 110 William Street, New York 38.

Veut-on savoir ce qu'ont été, depuis 1939, les progrès de l'assurance contre l'incendie ou de l'assurance-automobile ou encore de toutes ces garanties qui se sont répandues avec une étonnante rapidité chez nos voisins du Sud? Cette petite brochure de 46 pages l'indiquera en des tableaux fort

186

bien composés et complétés par des graphiques aux couleurs harmonieuses et présentés sur un papier d'excellente qualité, avec une typographie très soignée. Quand on s'arrête aux chiffres, on est étonné et un peu effrayé de l'énormité des sommes qui laissent, suivant les années, des déficits ou des profits importants qui menacent ou renflouent les entreprises, selon leurs ressources. On comprend devant cela la sévérité du contrôle qui s'oppose à la souplesse d'autres pays où l'opinion est davantage laissée libre d'estimer la résistance de l'entreprise. Les chiffres, que contient la brochure, font aussi comprendre partiellement pourquoi l'Angleterre a vu tant de fusions d'entreprises, qui, devant la marée montante de leurs engagements, sentent le besoin de réunir leurs ressources pour y faire face.

**Le transport urbain à Montréal 1861-1961.** Commission de Transport de Montréal.

En une brochure d'excellente présentation typographique, la Commission de Transport de Montréal passe en revue rapidement les progrès du transport en commun depuis un siècle. Ainsi, on va du tramway d'été avant 1892, roulant sur rails et traîné par des chevaux, du traîneau d'hiver reposant sur de larges patins, au premier tramway électrique, bruyant, assez lent, mais représentant le progrès. On finit par l'autobus électrique, puis à moteur diesel qui empeste, mais qui accomplit bien sa besogne et libère le centre de la rue.

La brochure se termine sur une note réaliste: "l'actuel service d'autobus, d'une part; les véhicules automobiles, d'autre part, les deux moyens de transport réunis s'avérant incapables d'assurer un transport urbain — en surface — adéquat ... le moment des décisions réalistes est venu". En 1961, cela soulignait la nécessité du transport souterrain. On sait que, depuis, le vœu a été comblé — les travaux étant en cours.

Mais cela n'est pas suffisant, il faut des viaducs et des routes de grande circulation nord-sud et est-ouest, si l'on ne veut pas qu'à certaines heures et à certaines saisons, la circulation s'immobilise en un bloc presque monolithique.

**Langage et traduction.** Pierre Daviault, Imprimerie de la Reine, Ottawa. Prix: \$5.00.

Dans ce livre de 400 pages aux caractères serrés, M. Daviault reprend certains de ses ouvrages consacrés à la traduction de l'anglais au français. On trouve dans le nouveau livre le même souci d'exactitude, la même langue précise, élaguée, très étudiée, la même documentation très fouillée qui sont la caractéristique des travaux de M. Daviault. Voilà un ouvrage qui rendra service à ceux qui veulent employer le mot juste quand ils parlent une langue parce qu'ils savent que le mot est le serviteur fidèle de la pensée.

187

**Manuel d'Assurances de l'Association des Courtiers d'Assurances de la province de Québec.** Fédération Canadienne des Associations d'agents et de Courtiers d'Assurances, 275 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

La Fédération reprend son manuel antérieur. Elle le présente dans une toilette et une forme nouvelles dont il faut reconnaître l'intérêt, même si certaines phrases rendent rêveur. Tout en reconnaissant le mérite de l'initiative, nous nous permettons de formuler le vœu que, lors d'une prochaine édition, on veuille davantage à la qualité de la langue. Quand on écrit, par exemple: "Le texte officiel des deux genres de conditions statutaires est *résumé* . . .", on commet un anglicisme qui ferait sourire si on ne se disait que l'intention est bonne, même si la facture est médiocre. Et que d'autres phrases d'allure curieuse, qui ne s'expliquent que par la langue dont on s'est inspiré. Il est évident que tout cela a été écrit d'abord en

anglais, puis traduit. Quels progrès avec le texte précédent, dira-t-on ! C'est juste et nous le reconnaissons sans hésitation. Mais il ne suffit pas de constater qu'il y a progrès, il faudrait faire mieux. Pour cela, il serait nécessaire de confier la rédaction de certains articles à des esprits formés à la française, sinon on se rendra toujours compte qu'il s'agit d'une traduction avec tous les défauts de ce qui n'est pas adapté, mais simplement exprimé, en conservant, d'une langue à l'autre, les mots, la disposition et la forme du texte originel.

188

Si nous sommes probablement trop sévères, nous nous en excusons, tout en reconnaissant l'utilité du nouveau Manuel. On y trouvera un guide intéressant pour le débutant et pour l'autre qui veut rafraîchir sa mémoire sur un point particulier. Nous exprimons le vœu qu'on le complète par des études de jurisprudence, de technique, qui rendraient les plus grands services à des gens qui, de plus en plus, se targuent d'être des professionnels. Le jour où l'Association des Courtiers d'assurances et la Fédération organiseront des cours, des groupes de discussion et donneront des études techniques de toute espèce à leurs membres, le jour où elles leur imposeront des examens ardues et la souscription d'un cautionnement et d'une assurance de responsabilité professionnelle pour garantir leurs engagements, ainsi qu'un système de comptabilité uniforme et un régime d'inspections régulières, elles auront préparé complètement la voie au statut professionnel que l'on réclame à bon droit, mais sans succès. Nous savons que les assureurs appuient mollement le projet quand ils ne le combattent pas ouvertement ou indirectement. Nous savons qu'ils préfèrent traiter avec des individus isolés, plutôt qu'avec un groupe uni et conscient de ses droits et de son influence. En prenant cette attitude, ils n'agissent pas au mieux de l'intérêt général. C'est en contribuant à hausser le niveau des courtiers d'assurances que les assureurs travailleraient à l'avancement de la cause de la qualité et de l'efficacité. De son côté, l'Association des

courtiers fait un autre geste vers le but, avec son "Manuel". Il lui appartient d'aller plus loin en prenant des initiatives qui, jusqu'ici, ont été ni assez complètes, ni assez fréquentes, ni assez poussées.

**L'Assurance-vie au Canada.** The Canadian Life Insurance Officers Association.

Brochure de 32 pages, qui passe en revue l'histoire et l'aspect actuel de l'assurance sur la vie au Canada. En la lisant même rapidement, on constate les étonnantes réalisations d'une entreprise qui, dans un pays de dix-huit millions d'âmes, est parvenue à se classer au deuxième rang des grands producteurs, loin derrière les Etats-Unis, mais aussi bien avant le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et le Japon.

189

**The Changing American Population.** A report of the Arden House Conference. Graduate School of Business, Columbia University, New York.

Le milieu évolue chez nos voisins, comme partout dans le monde. Sous les influences les plus diverses, à cause de l'étendue de sa population, de sa versatilité, de l'importance de son économie, de son goût du changement et de ses puissants moyens d'action, le pays est en constant bouillonnement, en constante fièvre. Ce sont les aspects que prennent les tendances actuelles que notent les conférenciers qui ont pris part à ce qu'à Columbia University on a appelé la *Arden House Conference*, tenue sous les auspices de la Graduate School of Business et de l'Institute of Life Insurance, ce groupe dynamique de très puissantes sociétés.

En résumé, les conférenciers recherchent l'évolution: a) dans le domaine démographique. Ainsi, note le Dr Ewan Clague, d'ici 1970, la population augmentera à 208 millions d'âmes; l'expansion de la main-d'œuvre sera rapide surtout parmi la jeune génération qui sera plus instruite puisqu'on

190

estime que 70 pour cent environ auront reçu une formation secondaire (*high school* au moins). La population ouvrière atteindra 87 millions: chiffre énorme, avec prédominance des moins de 25 ans de 1960 à 1970, tandis qu'en 1950-60, le groupe le plus important était formé d'hommes et de femmes de 45 ans et plus. En 1970, toujours, les femmes au travail seront de plus en plus nombreuses avec prédominance des plus âgées de 35 à 64 ans; la main-d'œuvre noire aura tendance à dominer celle des blancs dans certains secteurs comme celui des services, la main-d'œuvre agricole et la main-d'œuvre non spécialisée. Enfin, dernière constatation, c'est dans le secteur exigeant une compétence professionnelle ou technique que le nombre de places disponibles augmentera le plus vite.

b) dans la répartition du revenu et la consommation. Avec l'évolution du milieu vers l'industrie et avec l'essor de celle-ci, la répartition du revenu ne sera plus la même forcément, comme aussi la nature, l'étendue et les conditions de la consommation. La situation internationale et son influence sur le milieu intérieur, comme aussi l'influence exercée par l'Etat et ses entreprises particulières, apporteront au milieu américain des changements profonds, inconnus jusque là.

c) dans les villes. Les migrations ont une conséquence double: ils attirent vers le centre des populations de niveau économique inférieur qui entraînent une dépréciation incontestable du milieu physique et ils poussent vers les faubourgs les gens ayant le niveau de vie le plus élevé.

d) les progrès technologiques ont une influence très nettes sur le travail et l'orientation de la culture.

e) dans le domaine social. On vit actuellement les dernières années de l'âge néolithique. On se prépare à entrer dans une époque nouvelle de l'histoire de l'humanité où les conceptions actuelles du travail, de la propriété, des affaires vont subir des modifications profondes de structure et de réalisation.

On peut différer d'opinion, mais il nous a semblé assez intéressant d'attirer l'attention du lecteur sur cet ouvrage qui, étant l'œuvre d'un groupe, a les défauts ordinaires, mais aussi les qualités d'un travail fait en collaboration. On y sent la curiosité d'hommes qui constatent une évolution dans un des milieux les plus bouillonnants au point de vue économique. Ils cherchent à en tirer des indications d'ensemble qui servent de jalons et d'indices auxquels on puisse s'accrocher pour comprendre.

191



Ce qui frappe le plus dans leurs travaux, c'est l'influence de la machine, de l'automation sur les hommes, sur les méthodes de travail, sur la formation première, sur la manière et la conception de vie. C'est aussi l'influence de l'État qui va devoir orienter, réglementer, diriger pour atténuer, faire démarrer, freiner; interventions qui existent en fait ou en puissance dans notre société, mais qui vont s'accroître au fur et à mesure que les initiatives centrales se succéderont et prendront l'ampleur que les esprits sont prêts à lui donner, entraînés par l'importance des problèmes et la faiblesse des moyens individuels, divisés et hélas ! bien limités parfois. Il y a ceux qui consentent sans lutter. Mais il y a aussi ceux qui se rendent compte du problème et qui se demandent comment l'État avec l'imprévoyance de certains de ses représentants et son incroyable inconséquence va bien pouvoir remplir ce rôle, à moins de se constituer des équipes qu'à peu près seules les périodes de guerre ou de crise ont connues jusqu'ici et que l'urgence rendait nécessaires. Ces équipes seront ce qu'on les fera. Là, nous semble être le problème essentiel.

**Le Conseil d'orientation économique du Québec :** documents.

Le gouvernement de la province de Québec a eu une initiative très heureuse quand il a créé le Conseil d'orientation économique. Il lui a donné comme tâche principale de déter-

miner les conditions d'expansion de l'économie dans la province. Le premier travail d'envergure du Conseil groupe des documents de base en vue de la planification. On y étudie la situation actuelle et on indique, en particulier, les groupements qui devront être constitués pour mener la recherche à bien, la méthode de travail qu'il faudra adopter et les secteurs de l'économie où l'effort devra porter pour obtenir une meilleure utilisation des forces et des moyens d'action. Il y a là un travail extrêmement intéressant, qui pose les bases d'une collaboration entre le gouvernement et ses services d'une part et entre ceux-ci et le secteur privé ou public. En lisant ce premier texte, on a l'impression qu'il y a quelque chose de changé dans les relations de l'Etat et de l'économie québécoise. Il reste à savoir ce qu'il adviendra des travaux en marche. Si l'on en juge par la personnalité de ceux qui constituent le Conseil d'Orientation, par les équipes de chercheurs et par les moyens d'action qui sont mis à leur disposition, il semble bien qu'on parviendra avant longtemps à mettre sur pied une politique fructueuse. Il restera à l'exécuter. Pour cela, il faudra la collaboration des milieux intéressés qui devront la donner entièrement si l'on veut qu'une planification bien conçue donne rapidement des résultats efficaces.

Il sera très intéressant de suivre les travaux du Conseil d'orientation dans un domaine où jusqu'ici régnaient à peu près seuls l'instinct, l'opportunité du moment, l'exemple des autres, les solutions faciles, immédiates ou dictées par l'intérêt individuel plus ou moins bien compris.

**CED**<sup>1</sup> Sun Life Building, Montréal.

Il ne s'agit pas d'un rébus, mais d'une initiative fort intéressante qu'un groupe de vingt et une sociétés viennent de prendre. On y trouve des banques de dépôt, des banques commerciales, des sociétés d'électricité, une grande succession

<sup>1</sup> En français "Société Canadienne pour le développement des entreprises".

multi-millionnaire, deux puissantes sociétés de prêts et un grand nombre de compagnies d'assurance sur la vie. Ces sociétés se sont groupées en fournissant un capital de cinq millions pour permettre la création et l'expansion d'entreprises. Elle se propose, pour employer les termes de son prospectus, de "fournir à des hommes de valeur les moyens de transformer leur entreprise en société de premier plan". Voilà un programme qui mérite d'être mentionné dans cette revue puisqu'on y trouve une initiative nouvelle et qui est l'œuvre, en particulier, de grandes sociétés d'assurances disposant de ressources abondantes et d'un personnel bien préparé pour l'étude des entreprises et des marchés.<sup>1</sup>

193

Le projet est intéressant tant par le programme tracé que par les moyens d'action en jeu et par les équipes intéressées. Tout cela fait partie d'un ensemble de mesures destinées à orienter, dépanner, lancer, aider l'économie; bref, à jouer un rôle dynamique dans un milieu où on reprochait jusqu'ici aux intéressés de tirer le maximum des fonds disponibles sans accorder à l'individu ou à l'entrepreneur l'assistance technique et financière dont ils avaient souvent un besoin urgent.

**Submission to the Royal Commission on Banking and Finance  
by the Superintendent of Insurance, Ottawa. October  
1962.**

Petit à petit, les grandes entreprises, les grands syndicats professionnels et les services publics présentent leurs mémoires à la Commission d'enquête sur les banques et la Finance, connue sous le nom de Commission Porter. C'est le tour du surintendant des Assurances, ce personnage très simple, très

---

<sup>1</sup> On sait que certaines grandes maisons de placement commencent par faire souscrire une tranche d'actions ou d'obligations par une ou plusieurs grandes sociétés d'assurances avant d'aborder le reste du marché, en sachant très bien que leur exemple entraînera les autres.

## A S S U R A N C E S

---

accueillant, mais conscient de sa responsabilité, qui a dans ses mains le sort des grandes entreprises autorisées à traiter d'assurances au Canada. Quand on sait que son influence s'étend sur 562 sociétés, ayant un actif de plusieurs milliards, on peut imaginer l'intérêt que présentent ses remarques.

194 Le mémoire compte quatre-vingt-quatorze pages, grand format. Il contient en résumé les divers aspects que prend le contrôle des assurances au Canada, avec un aperçu de son évolution avant et après la Confédération et, en particulier, depuis les lois de 1868, 1875 et 1877 qui ont posé les bases de la surveillance officielle des opérations d'assurances.